L'Orient – Le jouir 25-06-2020

Où se baigner cet été au Liban : la réponse du CNRS

Le rapport annuel du CNRS ne montre que peu de différences avec l'année dernière au niveau de la pollution bactériologique.

Par Suzanne BAAKLINI

C'est un rapport toujours très attendu en début de saison estivale et qui, malheureusement, sonne toujours comme un cri d'alarme que les autorités concernées continuent d'ignorer : le rapport du Conseil national de la recherche scientifique sur la qualité de l'eau sur le littoral libanais a été annoncé hier au siège de cette institution à Beyrouth, en présence des ministres de l'Environnement, Damien Kattar, et du Tourisme, Ramzi Moucharrafiyé.
Sur 31 points étudiés le long du littoral libanais (le nombre est en hausse par rapport aux années précédentes), 17 sont considérés comme propres à la baignade avec une eau de bonne qualité ou de qualité acceptable, huit sont classés comme très pollués et impropres à la baignade, et six présentent une qualité d'eau moyenne à mauvaise suivant les périodes, et il conviendrait donc d'être prudent avant de s'y aventurer.
Les principales sources de pollution restent les eaux d'égout non traitées : le secrétaire général du CNRS, Mouïn Hamzé, a rappelé hier que de très nombreuses bouches d'égout jettent toujours les eaux usées non traitées dans la Méditerranée, alors que les cinq stations d'épuration du littoral fonctionnent a minima, suivant un système de traitement primaire et par intermittence. Les principaux polluants rencontrés sont donc les bactéries coliformes, sauf du côté de Selaata et de ses environs, où c'est la pollution chimique qui l'emporte du fait de la présence d'industries lourdes. M. Hamzé a également cité la pollution considérable provenant des décharges côtières et qui se concentre notamment dans les sédiments. Déchets solides et liquides restent par conséquent les principaux polluants de la mer.
Les 17 points propres à la baignade suivant le rapport du CNRS sont, du Nord au Sud, la plage appelée Ahlam à Minyé, la plage proche du stade municipal à Tripoli, la plage bleue à Héri, la plage protégée à Batroun, la plage publique de galets à Jbeil, la plage de sable de Jbeil, le confluent de Nahr Ibrahim à Okaibé, la plage publique de Bouar, la plage du Chir à Safra, la plage de Maameltein à Jounieh, la plage de Damour, des plages à Jiyé et d'autres à Rmeilé, Aïn Mreissé à Beyrouth, au nord du confluent du fleuve Awali, la plage de la réserve marine à Tyr, le nord du port de Naqoura.

Les sites les plus pollués

Les plages trop polluées pour être fréquentées sans danger, en raison du taux bien supérieur à la normale de bactéries coliformes qui y est détecté, sont celle de Qleïate dans le Akkar, la plage du port à Tripoli, la plage publique de Tripoli, à proximité du port à Dbayé, sur le confluent du fleuve d'Antélias, Manara et Ramlet el-Bayda à Beyrouth. Un dernier site, celui de Selaata au Nord, présente un taux de bactéries coliformes acceptable, mais expose les baigneurs à une pollution chimique en raison de la proximité d'industries lourdes, ce qui a déjà été établi par des études antérieures qui poussent le CNRS à conseiller à la population de ne pas s'y baigner.
Six autres sites qui figurent dans le rapport offrent un bilan mitigé, généralement en raison d'un taux de pollution qui fluctue, d'où un appel à la prudence les concernant. Il s'agit de la plage de Deir el-Natour à Enfé, de la plage publique de Amchit, de la plage de Fidar (sous le pont du même nom), de la plage publique de Jounieh, de la plage publique de Saïda (dans cette ville, la municipalité a pris l'habitude de détourner les bouches d'égout qui s'y déversent normalement dès le début de l'été, ce qui apporte une amélioration à la qualité de l'eau qui reste évidemment insuffisante) et la plage publique de Sarafand.
L'exposé de ces sites a été effectué hier par Milad Fakhry, directeur du Centre d'études marines du CNRS. Il a abordé notamment la question des analyses de métaux lourds dans les poissons et fruits de mer locaux, soulignant que les échantillons prélevés dans trois ports principaux, Tripoli, Beyrouth et Saïda, ne montrent pas de concentrations anormalement élevées. Toutefois, il a déploré les habitudes de certains pêcheurs de se poster à proximité de bouches d'égout. Il a également parlé des taux de métaux lourds dans les sédiments, qui se sont révélés moins élevés à Tripoli, Ramlet el-Baïda ou Tyr qu'à proximité des décharges côtières à Antélias, Dora ou Costa Brava. À ces endroits, les concentrations de métaux lourds sont bien supérieures aux normes internationales requises.

Danger minime de contamination par le Covid-19

Ce rapport annuel est le 36e diffusé par le CNRS, qui présente ses résultats sur trois ans pour plus de fiabilité. Les résultats de cette année sont sensiblement similaires à ceux de l'année dernière, malgré quelques améliorations ou au contraire quelques reculs en des endroits précis. La période de confinement accompagnée d'une suspension de l'activité économique a vu une amélioration sensible en certains points du littoral. Par ailleurs, dans certaines régions où des progrès ont été constatés, le mérite revenait aux municipalités, ce qui en dit long sur le rôle qu'elles peuvent jouer en l'absence d'une action efficace du gouvernement. Les autorités centrales concernées font en effet preuve d'inaction quand il s'agit de la qualité de l'eau du littoral, qui dépend de plusieurs administrations. Autant M. Hamzé que le ministre Kattar ont souligné la nécessité d'une meilleure coordination en vue d'une réelle avancée sur ce terrain.
Enfin, pour ce qui est de la crise du coronavirus, le CNRS réitère sa position, fondée sur plusieurs études, indiquant que l'eau de mer n'est pas un vecteur privilégié du virus, même en cas de présence de pollution bactériologique, étant donné le taux élevé de sel, les courants marins et les rayons solaires ultraviolets qui désintègrent les virus.